

Valoriser les actions éducatives autour de la culture scientifique

Objectif de la mission

Au sein du Service Culture Education Jeunesse de la Ligue de l'Enseignement 64, la mission vise à valoriser les actions éducatives autour de la culture scientifique.

En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?

L'intérêt pour la structure d'accueil :

- Développer des outils autour de la culture numérique
- Faire du lien avec les associations affiliées œuvrant dans ce domaine

L'intérêt pour le volontaire :

- Participer à la création d'outils pédagogiques
- Découvrir actions éducatives
- Découvrir le milieu associatif

L'intérêt pour la société/ les publics :

- Ouvrir sur les pratiques éducatives
- Avoir des temps d'échanges, débats, discussions

Comment le volontaire pourra-t-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?

La mission vise à permettre à un.e jeune de découvrir et participer à la création d'outils pédagogiques, découvrir le milieu associatif

Référence dans le catalogue des missions

3A - Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes
4C - Valoriser la contribution des associations à la vie du territoire

Activités détaillées du volontaire

Valoriser les actions éducatives autour de la culture scientifique

Mouvement d'éducation populaire, partenaire et acteur de l'école publique, la Ligue de l'Enseignement contribue au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Le domaine des sciences peut parfois sembler compliqué pour le grand public comme pour les enfants. Nous souhaitons pouvoir proposer des ateliers, temps de rencontres, favorisant la découverte du monde qui nous entoure notamment grâce à la vulgarisation scientifique.

- Faire du lien avec les associations affiliées, les partenaires de la Ligue de l'Enseignement... pour mettre en commun leurs propositions, participations
- Participer à la mise en œuvre de cafés des sciences ouverts au grand public
- Participer à la création d'ateliers scientifiques à destination des enfants (temps scolaires, classes découvertes, colonies...)

Les ateliers pourront se dérouler en soirée pour être accessible au grand public.

La liste des tâches n'est pas exhaustive, et pourra évoluer en fonction des propositions, envies, idées du/de la volontaire.

Le/la volontaire sera intégré.e au sein du Service Culture Education Jeunesse

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Qui sont les personnes ou institutions avec lesquelles le volontaire sera conduit à nouer des contacts ? (bénévoles, enseignants, autres jeunes, associations, animateurs, directeurs d'écoles, anciens, etc.)

Bénévoles, enseignant.e.s, partenaires des différents projets, autre fédérations de la Ligue de l'Enseignement, public varié en fonction des projets (enfants, ados, adultes), associations, collectivités ...

Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)

Qui fait quoi actuellement dans l'association ? quelle sera la place du volontaire dans l'équipe en place ?

Deux salarié.e.s sont présent.es dans le service.

Le/la volontaire sera basé.e au siège de la Ligue de l'Enseignement, où sont également les autres services.

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire

A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?

Le/la volontaire sera accompagné.e par sa tutrice, et aura un double tutorat avec un des administrateurs de la Ligue de l'Enseignement

Formations proposées au volontaire

Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission

Le/la volontaire pourra bénéficier de toutes les formations proposées par la Ligue de l'Enseignement. Il/elle participera à deux journées de formation civiques et citoyennes organisées par la fédération. Il/elle sera formé.e au PSC1

Il lui sera proposé de participer aux « Jeunes Néo Aquitains s'Engagent » en octobre, et à tout autre projet de la Ligue de l'Enseignement

Date et lieu où se déroule la mission

Basé au siège de la Ligue de l'Enseignement, 17 rue de Boyrie à Pau

Contrat de 8mois, 24h/semaine, à partir du 1^{er} mai 2023

Déplacements envisagés

Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association.

Ponctuellement, sur le Département